

DEC133156INC

Décision portant création du groupement de service n°3648 intitulé « Plateforme d'Analyse pour la Chimie »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu l'accord de l'Université de Strasbourg ;

Vu l'avis du directeur de l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er} – Création

Est créé, pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2014, le groupement de service intitulé « Plateforme d'Analyse pour la Chimie » :

Etablissement partenaire : Université de Strasbourg

Institut de rattachement : Institut de chimie

Délégation : Alsace

Sections d'évaluation : 13, 12, 14 et 16

Mission : Coordonner l'action des services scientifiques, gérer leurs ressources, mutualiser les équipements analytiques, préparer les opérations de maintenance, organiser l'évolution et la jouvence du parc instrumental.

Article 2 – Nomination

M. Lionel ALLOUCHE, Ingénieur de recherche, est nommé directeur de ce groupement de service pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 4 – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 décembre 2013

Le président

Alain Fuchs